



## SOCCER EXTÉRIEUR



# RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES

## 2021-2022



## Table des matières

2

1. Identification des catégories .....	3
2. Règlements officiels employés .....	3
3. Composition des équipes .....	3
4. Durée des parties .....	4
5. Écart de but .....	4
5. Ballon officiel.....	4
6. Arbitrage.....	5
7. Points au classement.....	5
8. Substitution .....	5
9. Terrain .....	5
10. Suspension .....	6
11. Équipement et uniforme .....	6



## 1. Identification des catégories



1.1.

Benjamin	<b>Du 1<sup>er</sup> octobre 2007 au 30 septembre 2009</b>
Cadet	<b>Du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 30 septembre 2007</b>
Juvenile	<b>Du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 septembre 2005</b>

1.2. Le surclassement est permis

## 2. Règlements officiels employés

- 2.1. Les règlements officiels seront ceux de la FIFA.
- 2.2. Les règlements spécifiques du RSEQ Laval auront préséance sur les règlements officiels.
- 2.3. Les règlements administratifs de Sports Laval doivent être respectés.

## 3. Composition des équipes

- 3.1. Un maximum de vingt-cinq (25) joueurs sont autorisés à porter l'uniforme et à se retrouver sur l'alignement (feuille de match).
- 3.2. Une équipe doit se présenter avec un minimum de huit (8) joueurs prêts à commencer la partie.
- 3.3. Une équipe ne pouvant aligner le nombre minimum de joueurs pour le début de la joute perdra automatiquement par forfait.
- 3.4. Le nombre de joueurs sur le terrain est de onze (11) incluant le gardien de but.
- 3.5. Tout joueur doit être inscrit à l'alignement officiel avant la troisième (3<sup>e</sup>) partie de la saison de l'équipe.
- 3.6. Une équipe peut inscrire un maximum de vingt-cinq (25) joueurs à l'alignement officiel de l'équipe.



## 4. Durée des parties



- 4.1. La durée des parties sera de 2 x 35 minutes non-chronométrées.
- 4.2. En temps réglementaire, le match peut être prolongé pour récupérer les arrêts de jeu non planifiés (blessures, etc.). En tout temps la durée de la récupération des arrêts de jeu est à la discrétion de l'arbitre.
- 4.3. Il n'y a aucune prolongation en saison régulière.
- 4.4. En cas d'égalité lors du championnat régional scolaire, une prolongation de 2 x 5 minutes sera jouée. La période de prolongation prendra fin au premier but compté.
- 4.5. Si l'égalité persiste, cinq (5) tirs de confrontation seront accordés à chaque équipe, et ce, aux joueurs sur le terrain seulement.

## 5. Écart de but

- 5.1. Dès qu'un écart de huit (8) buts séparera les deux équipes, l'entraîneur de l'équipe en déficit pourra décider d'arrêter la partie ou de la laisser se poursuivre.
- 5.2. Il est le devoir de l'entraîneur perdant par huit (8) buts d'aviser l'arbitre de son souhait d'arrêter la partie. Si l'entraîneur ne fait aucune intervention, la partie continuera.
- 5.3. Les sanctions, les cartons et les points d'éthique sont appliqués en tout temps pour toute partie qui se poursuit.
- 5.4. Le pointage final affiché limitera les écarts de pointage à huit (8) buts maximum. Ainsi, une équipe ayant remportée par plus de huit (8) points sa partie, se verra quand même attribué un pointage ayant un écart de huit (8) buts avec l'adversaire.

## 5. Ballon officiel

- 5.1. Le ballon officiel pour toutes les catégories (benjamines, cadettes et juvéniles) est de grosseur #5.



## 6. Arbitrage



6.1 L'arbitre remplit le rôle de marqueur et de chronométrateur.

## 7. Points au classement

7.1. Les points accordés aux fins du classement des équipes le seront de la façon suivante :

- Victoire : 3 points
- Nulle : 1 point
- Défaite : 0 point
- Forfait : 0 point

7.2. Les points accordés, selon le respect de l'éthique sportive, le seront de la façon suivante :

- 0-1 carton jaune par partie : 2 points
- 2-3 cartons jaunes par partie : 1 point
- 4 et + cartons jaunes par partie : 0 point
- 1 expulsion/carton rouge : 0 point
- Forfait : 0 point

## 8. Substitution

8.1. Le nombre de substitutions est illimité.

8.2. Les joueurs doivent quitter la surface de jeu avant d'être remplacés.

8.3. Une équipe peut changer un ou plusieurs joueurs avec l'autorisation de l'arbitre.

8.4. Les substitutions se font par le centre du terrain.

## 9. Terrain

9.1. Les dimensions recommandées de l'aire de jeu dans la pratique usuelle sont généralement de l'ordre de 65 à 68 mètres de largeur sur 100 à 105 mètres de longueur.



## 10. Suspension



- 10.1. Tout entraîneur qui se verra décerner un carton rouge ou qui sera tout simplement expulsé d'un match doit quitter le terrain immédiatement. Il est automatiquement suspendu pour le match suivant (incluant les éliminatoires).
- 10.2. Tout joueur qui se verra décerner un carton rouge ou qui sera tout simplement expulsé d'un match doit quitter le terrain immédiatement. Il est automatiquement suspendu pour les deux (2) matchs suivants (incluant les éliminatoires).
- 10.3. Tout joueur qui se voit décerner un deuxième (2<sup>e</sup>) carton rouge au cours de la saison régulière sera automatiquement expulsé de la ligue pour la saison en cours.
- 10.4. Un joueur qui reçoit un troisième (3<sup>e</sup>) carton jaune dans la saison est automatiquement suspendu pour le match suivant (incluant les éliminatoires). Pour chaque carton jaune supplémentaire obtenu dans la saison, le joueur est automatiquement suspendu pour le match suivant (incluant les éliminatoires).
- 10.5. Un entraîneur qui aligne un joueur inadmissible (pour des cartons) perd par forfait.
- 10.6. L'entraîneur a la responsabilité de connaître le nombre de cartons cumulés par son équipe et ses joueurs.
- 10.7. Les cartons obtenus lors de la saison régulière ne sont pas accumulés aux cartons obtenus lors du championnat régional.
- 10.8. Les cartons obtenus dans la saison s'accumulent par athlète (toutes catégories et divisions confondues).

## 11. Équipement et uniforme

- 11.1. Les joueurs d'une même équipe devront porter un chandail numéroté de couleur uniforme.
- 11.2. Le chandail des gardiens doit être de couleur contrastante à celle des chandails des autres joueurs de son équipe. Le chiffre sur le chandail du gardien de but n'est pas obligatoire.



- 11.3. Si deux (2) équipes arrivent sur le terrain avec des maillots portant à confusion, l'équipe hôte devra changer de maillots et/ou de dossards.
- 11.4. Chaque joueur devra porter une culotte convenable de couleur unie; pas de bermuda multicolore.
- 11.5. Les protège-tibias sont obligatoires. Dans le cas où le joueur n'en porte pas, il ne pourra participer à la partie.

